



COMPTE-RENDU DU WEBINAIRE DU 5 JUILLET 2023

LES LITIÈRES VÉGÉTALES : L'ATOUT DANS LES BIODÉCHETS



BIENVENUE



Merci d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation. À moins de 180 jours de la mise en application de la loi AGEC de nombreuses questions demeurent pour sortir toutes les matières organiques de nos poubelles grises.

En une heure et demi, nous allons essayer de faire le tour de la question de l'incorporation des litières végétales dans les biodéchets avec des invités de marque et des acteurs des biodéchets en France.

Depuis le début de notre initiative, nous avons souhaité garder un lien étroit avec vous, les représentants des collectivités et des associations. C'est donc un grand plaisir que nous vous accueillons pour ce nouveau webinaire.

PRÉSENTATION DE NOTRE INVITÉE





SYLVIANE OBERLÉ

chargée de mission Prévention des pollutions à l'AMF

LE CONTEXTE



"Cela fait plus de 5 ans que l'AMF travaille sur les biodéchets.

Nous vivons une série d'injonctions contradictoires.

l'AMF a participé au groupe de travail de Mr Lecornu*.

Les travaux ont assez bien avancé sur le socle commun.

Mais le problème est arrivé quand il s'est agi de sortir les textes réglementaires. Il ne sert à rien de collecter les biodéchets s'il n'y a pas de débouché ensuite. Voici le panorama des pratiques : il y a beaucoup d'initiatives prises par les collectivités et notamment en points d'apports volontaires, et parfois des collectes en porte à porte, lesquelles sont d'ailleurs très coûteuses. On retrouve également l'incitation au compostage individuel et le compostage collectif avec le contrôle de la qualité des apports pour un quartier par exemple. Et enfin, il y a le minimum, le compostage individuel. Mais bon nombre de collectivités n'ont pas encore déterminé quels seront leurs choix.

*alors ministre chargé des Collectivités territoriales auprès de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires

Présentation de la commission de la filière des litières végétales





COMMISSION DE LA FILIÈRE DES LITIÈRES VÉGÉTALES





L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL DES LITIÈRES POUR CHATS

SENSIBILISER LES PUBLICS AU PROBLÈME ENVIRONNEMENTAL CROISSANT DE LA LITIÈRE MINÉRALE POUR CHATS











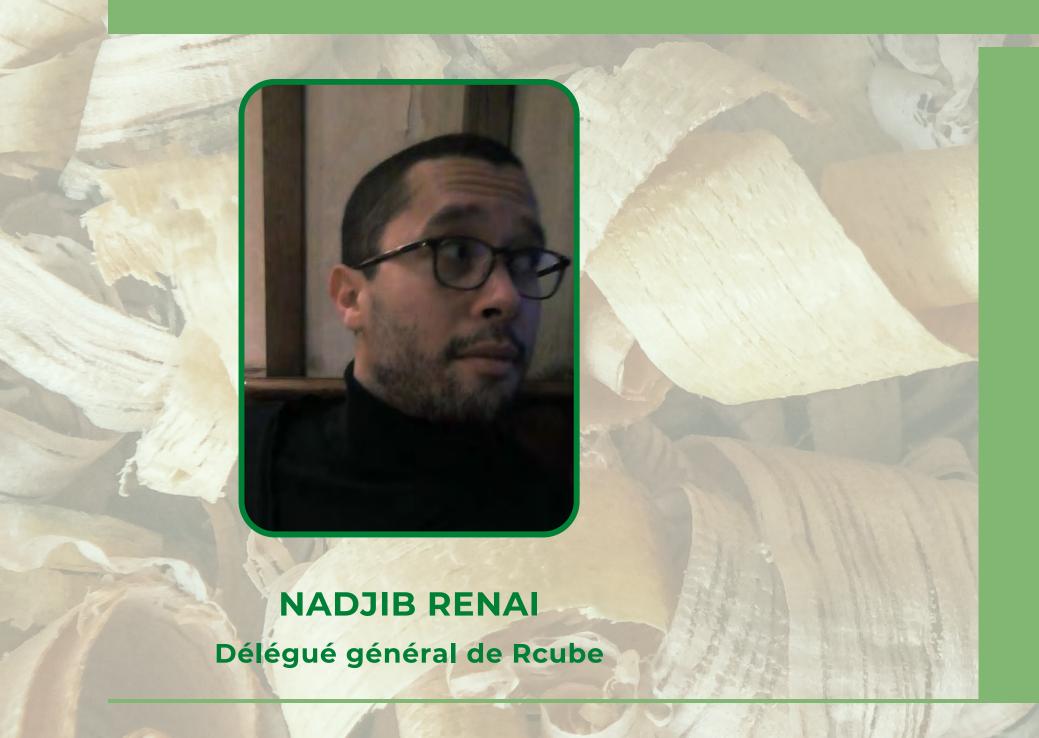




LE ROLE DE LA FÉDÉRATION RCUBE EST DE FÉDÉRER
DES ACTEURS FAVORISANT UNE ÉCONOMIE
CIRCULAIRE, UNE ÉCONOMIE DU PARTAGE ET DES
MODES DE CONSOMMATIONS ALTERNATIVES



Actions & feuille de route de la Fédération Rcube



• Nominations institutionnelles de la Fédération Rcube

• Les 5 grandes missions de la Fédération





N°1: LE PROBLÈME ENVIRONNEMENTAL DES DÉCHETS MINÉRAUX





15,1 MILLIONS DE CHATS VIVENT EN FRANCE



PLUS D'UN MÉNAGE SUR 4 A UN CHAT EN FRANCE



LA LITIÈRE POUR CHATS PEUT REPRÉSENTER JUSQU'À
10 % DES DÉCHETS RÉSIDUELS



LA LITIÈRE MINÉRALE POUR CHATS SE RETROUVE DANS L'INCINÉRATION DES DÉCHETS



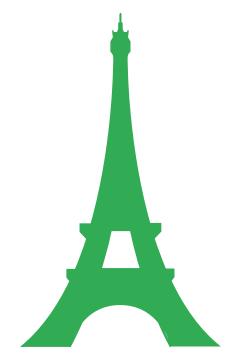
PLUS DE 612 000 TONNES DE DÉCHETS MINÉRAUX PAR AN



CAPACITÉ DE REMPLISSAGE DE 61 000 CAMIONS À ORDURES



UN BOUCHON DE 388 KM DE LONG DE PARIS À NANCY













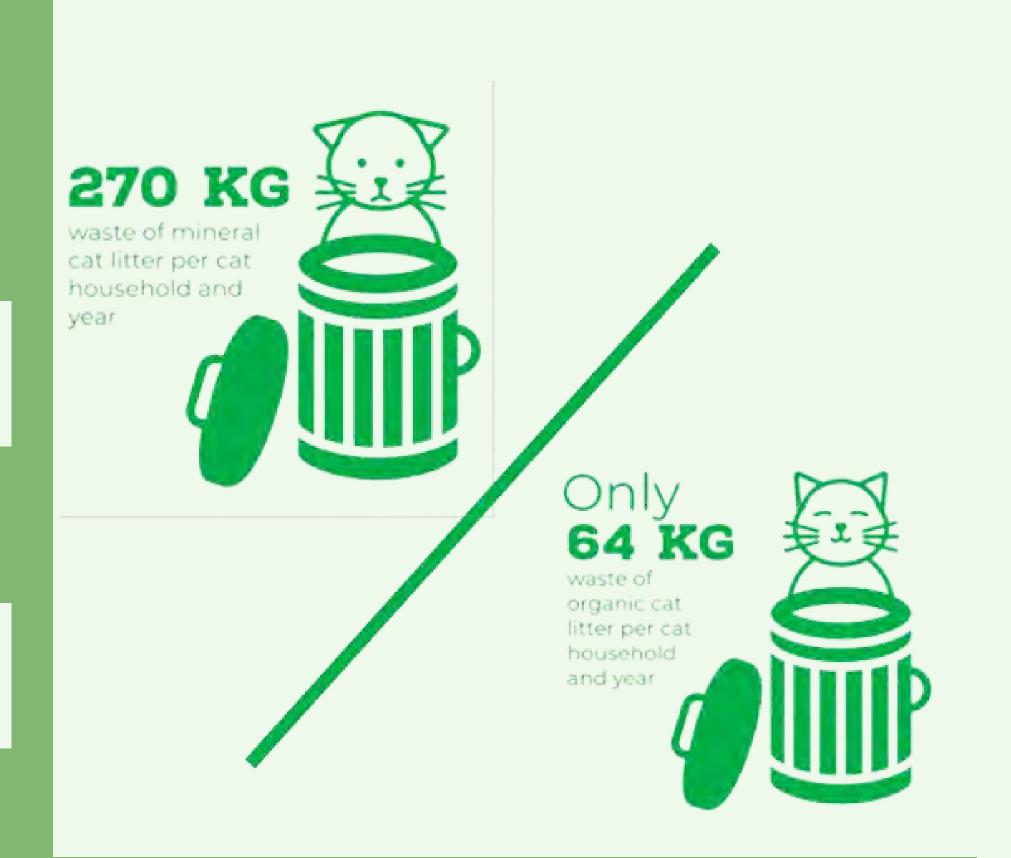
9 PROPRIÉTAIRES DE CHATS SUR 10 UTILISENT DE LA LITIÈRE MINÉRALE



MATIÈRES PREMIÈRES NON RENOUVELABLES



JUSQU'À TROIS FOIS PLUS DE DÉCHETS



N°2: CHANGEMENT CLIMATIQUE

LA LITIÈRE MINÉRALE EMET 82%
D'ÉMISSIONS DE CO2 DE PLUS QUE LA
LITIÈRE VÉGÉTALE

3 RAISONS POUR LESQUELLES LA LITIÈRE MINÉRALE EST MAUVAISE POUR LE CLIMAT :

- 1. CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT MONDIALES
- 2. CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLEVÉE DANS LA PRODUCTION (SÈCHAGE À GAZ)
- 3. POIDS 2X PLUS LOURD EN TRANSPORT



UN CHOIX ÉCOLOGIQUE

82% MOINS DE CO2

33KG CO2 PAR CHAT/MÉNAGE/AN

500 000 T DE CO2 ÉVITÉES /FRANCE/AN!



PAR UN SIMPLE CHOIX D'UNE LITIÈRE DURABLE





L'ORIGINE DES LITIÈRES VÉGÉTALES

UNE MATIÈRE SECONDAIRE RECYCLÉE DES DÉCHETS INDUSTRIELS OU AGRICOLES

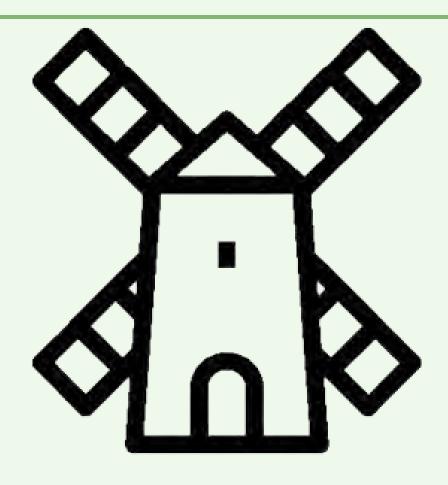
LES FIBRES VÉGÉTALES FORTEMENT ABSORBANTES





LES COSSES DE CÉRÉALES, LES RAFLES DU MAIS, ETC. SOIT 34 MILLIONS DE TONNES DE RÉCOLTES EN FRANCE*.

LA SCIURE ISSUE DES BOIS CERTIFIÉS (PEFC, FSC)





UN GISEMENT DE MATIÈRE RECYCLABLE IMPORTANT

POTENTIEL DE 367.000 T DE LITIÈRES VÉGÉTALE SOUILLÉES /AN

STOCKAGE DU CO2 AUX SOLS (PRINCIPE DU 4/1000)

AUCUN RISQUE SANITAIRE

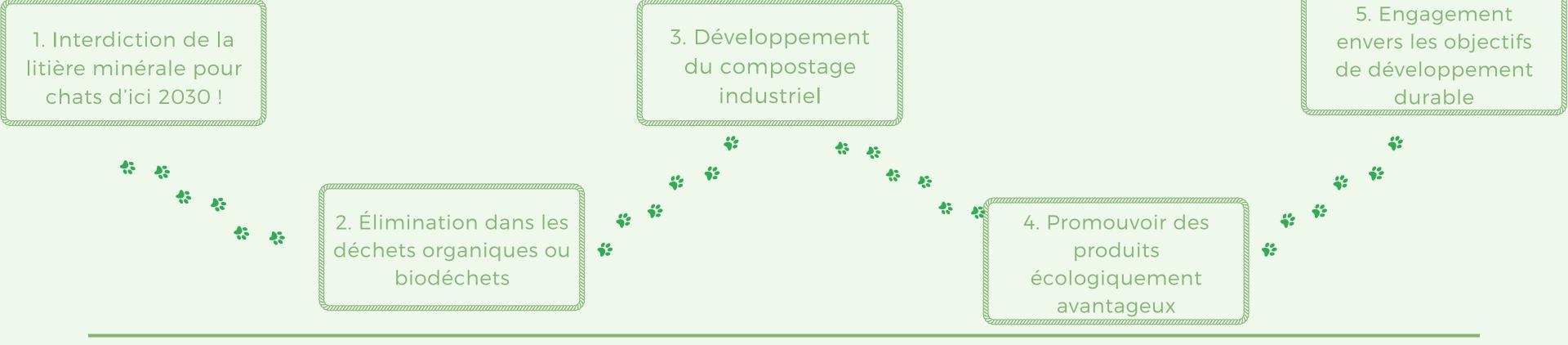
LE MASA PRESCRIT UNE HYGIÉNISATION À 67 ° DURANT UNE HEURE POUR ÉLIMINER L'ENSEMBLE DES PATHOGÈNES (LISTÉRIA, SALMONELLES ET TOXOPLASMOSE)







Nos revendications



MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS

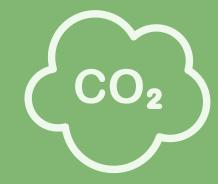
CLIMATIOUES

15 VIE TERRESTRE

LES APPORTS DANS LES BIODÉCHETS



STRUCTURATION DE LA BIOMASSE AVANT ET PENDANT LE TRAITEMENT



STOCKAGE IMPORTANT EN CO2 (PRINCIPE DES 4/1000)



UNE QUALITÉ DE COMPOSTAGE/DIGESTAT INCHANGÉE

Les litière végétales : un biodéchet comme un autre ?



LES LITIÈRE VÉGÉTALES: UN BIODÉCHET COMME UN AUTRE?



Les litières minérales ne sont pas faciles à traiter pour les collectivités : en termes de poids, de valorisation et autres alors pourquoi ne pas les remplacer par des litières végétales ? Mais en effet la question du compostage industriel et de l'hygiénisation se pose.

Il faut tester au préalable et donc mener des expérimentations. Il n'y a rien de pire pour les collectivités que de lancer quelque chose et de devoir l'arrêter. Ce que je comprends, c'est que les litières végétales pourraient apporter du structurant dans les biodéchets. Or, nous en manquons puisqu'il faut déjà rajouter du broyat de bois et de la paille dans les biodéchets qui sont par nature trop liquides.

Ces litières végétales ne sont pas de sous-produits animaux au sens du règlement européen (2009-1609) et il faut absolument que les réglementations intègrent, après expérimentations et tests, ces nouveaux intrants.

Il faut surtout que l'on trouve des débouchés ou exutoires pour nos collectivités. Bon nombre d'entre elles ne savent pas encore quel sera leur politique en matière de biodéchets. Nous attendons pour cette fin d'année la publication des nouvelles réglementations sur les produits issus des biodéchets (amendements agricoles) et reprendre nos concertations avec les ministères.

LES LITIÈRE VÉGÉTALES: UN BIODÉCHET COMME UN AUTRE?



Je composte des biodéchets mais également les toilettes sèches. Il y a des similitudes entre les toilettes sèches et les litières végétales. On doit hygiéniser le tout.

Dans les composts, il y a une montée en température mais qui n'est pas homogène. Dans les bacs, il y a des angles et la température ne monte pas autant. Or, pour l'hygiénisation, il faut atteindre 67°.

Nous avons un principe de précaution : ne pas utiliser le compost obtenu pour une utilisation alimentaire s'il n'a pas été hygiénisé.

Concernant les toilettes sèches. Ce serait intéressant d'en mettre partout même en ville. On manque d'eau et utilisé 30 litres d'eau potable pour chasse d'eau, C'est énorme!

Des déjections dans de l'eau potable, c'est une aberration. En ce qui concerne, les litières végétales, Il serait possible de mettre en place des sites d'apports volontaires fermés. Par exemple en Belgique il existe des mini plateformes dans un cadre fermé. Cela permet de mettre ces déchets mais qu'il y ait une bonne gestion pour éviter les nuisances olfactives.

Nous sommes en train de tester du matériel de compostage collectif avec adjonction d'air chaud soufflé. Les composts ont tendance à s'affaisser car les déchets alimentaires sont lourds.

Il faut brasser, or le brassage est coûteux en main-d'œuvre. L'air soufflé apporte la chaleur qui se propage dans l'ensemble du mélange à composter et homogénéise la température. Les litières végétales apporteraient l'azote et l'élément carboné qui permettent d'obtenir un bon compost et permettent de structurer le tout. D'habitude, on ajoute du broyat de bois de manière assez conséquente.

Changer d'attitude ... et tout le monde gagne

AVANTAGES POUR LE CONSOMMATEUR :
MEILLEURES PERFORMANCES DU PRODUIT, MOINS DE
CONSOMMATION, MOINS DE COÛTS



AVANTAGES POUR LES MUNICIPALITÉS :
RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES PREMIÈRES,
RÉDUCTION DES DÉCHETS ET MONÉTISATION DU
COMPOST





AVANTAGES POUR L'ENVIRONNEMENT :
MATIÈRES PREMIÈRES RENOUVELABLES,
DÉPLACEMENT DE LA CONSOMMATION VERS
DES PRODUITS CIRCULAIRES

Les litières végétales: un atout pour la réduction des déchets?



PÉNÉLOPE VINCENT SWEET

Consultante en déchets organiques

- Ce qui est organique doit retourner à la terre
- Produire moins de déchets et valoriser ce qui reste
- Cette réduction se heurte à des visions (nouvelles) restrictives

LES LITIÈRES VÉGÉTALES : UN ATOUT POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ?



Il existe une obligation venant de l'Europe de tout ramener à la terre. FNE dit que chaque personne devrait avoir moins de 100 kg de déchets résiduels. Les litières minérales pèsent très lourd et compliquent la réduction des déchets. Vous rendez-vous compte ? 270 kg par foyer ? C'est énorme ! De plus, brûler l'azote des litières souillées dans les incinérateurs pose des problèmes de pollution.

Depuis 15 ans que nous travaillons sur les biodéchets, nous avons déjà expliqué que les pathogènes pouvaient être éliminés avec une bonne hygiénisation mais que de toute manière, le risque de zoonose existe déjà de par la présence même d'animaux au domicile.

Personne ne peut empêcher un chat de fréquenter les potagers ou les jardins. Le problème c'est qu'il existait déjà des règles très (trop?) draconiennes sur les sous-produits animaux.

Il faut trouver un équilibre entre l'exigence de traçabilité, le principe de précaution et l'admission de nouveaux intrants car nous avons besoin d'amendements (engrais non chimiques) pour l'agriculture. Tous les déchets organiques doivent disparaitre de la poubelle grise et les litières végétales souillées en font partie.

C'est une vieille tradition que de mettre tous les déchets organiques ensemble. Les règles sont venues complexifier le processus et il nous échoit de continuer à travailler pour diminuer drastiquement l'ensemble de nos déchets.

L'incorporation dans les biodéchets : un traitement sanitaire sans danger mais un casse tête réglementaire



MARIE-PIERRE
MEDOUGA
Cheffe de projet transition de
Cats For Future



MICHAEL.BEHNKE

Représentant de l'initative

Cats For Future en France et en Allemagne

L'INCORPORATION DANS LES BIODÉCHETS : UN CASSE TÊTE RÉGLEMENTAIRE



C'est l'histoire d'un casse-tête réglementaire et de visions à la fois restrictives et contradictoires entre différentes administrations et organisations.

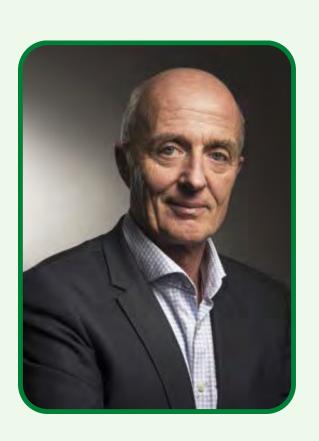
À la base, un règlement européen sur les sous-produits animaux (le règlement européen 2009-1609) qui logiquement aurait du être transposée directement dans nos réglementations nationales. Mais il traite des animaux de rente ce que les chats ne sont pas. Donc il y a un espace vacant et les litières végétales ne se trouvent dans aucune réglementation. Ce qui pourrait être une chance d'innover pour les collectivités devient en fait un grand problème puisque cette vacance fait qu'on ne peut pas admettre les litières végétales dans certains établissements sous peine de perdre une habilitation.

Ajoutons que les collectivités ont attendu l'arrêté ministériel de mars 2022 qui n'est pas venu simplifier la donne : les litières végétales ne sont pas expressément interdites mais elles ne sont pas, non plus, explicitement citées ! Une certaines libertés sont accordées aux collectivités qui sont néanmoins entravées par les réglementations.

Notre enquête auprès des collectivités est édifiante : ce qui pêche, c'est le manque d'homogénéité des décisions administratives sur les territoires. « Les collectivités attendent des positions politiques claires pour pouvoir se mettre en ordre de bataille. » explique l'un des interviewés, responsables biodéchets dans une collectivité.

Les services de la DGAL ont conscience de ce "trou dans la raquette" qui empêche les professionnels d'avancer mais il faut aussi que l'acculturation sur ce sujet soit plus massive. Entre les freins psychologiques de certains acteurs, les interprétations restrictives des textes et une certaine frilosité, il y a tout de même plus d'une centaine de collectivités qui ont fait ou sont en train de faire des expérimentations sur tout le territoire métropolitain et en outremer. Indubitablement, une expérimentation sur plusieurs échelles permettrait d'apporter des assurances sur l'innocuité sanitaire de l'incorporation des litières végétales dans les biodéchets et sans doute lèverait un grand nombre de freins réglementaires. Nous travaillons à informer à tous les échelons afin qu'une solution se profile rapidement.

L'INCORPORATION DANS LES BIODÉCHETS: UN TRAITEMENT SANITAIRE SANS DANGER



Le traitement des litières végétales dans les biodéchets est relativement simple. Il faut se baser sur les caractérisations que l'on trouve dans les poubelles françaises à savoir de 5 à 10 % de litières. On a vu que dans des zones moyennement urbaines, nous étions plutôt entre 3.5 à 5 % et jusqu'à 10 % pour Genève et Milan par exemple.

En France comme en Allemagne, le principal frein reste les zoonoses et en particulier la toxoplasmose, ce parasite que l'on retrouve dans les excréments des chats. Toxoplasma gondii est une <u>espèce</u> de parasites intracellulaires qui inclut de nombreux autres <u>pathogènes</u> d'importance médicale ou vétérinaire, parmi lesquels celui responsable de la <u>malaria</u> chez l'humain. T. gondi ne peut se multiplier de manière sexuée que chez les félidés, qui constituent ainsi ses hôtes définitifs; et c'est un parasite qui modifie le comportement de ses hôtes intermédiaires (les proies des félidés). Ainsi les rats et souris infectés n'ont plus peur des chats ce qui favorise leur infection.

Ce parasite meurt s'il est exposé durant un certain laps de temps à une forte chaleur : 67° durant 5 jours, 70° durant une heure 75° durant une minute. Ce traitement tue aussi les listérias et les salmonelles.

Cette hygiénisation est très facilement atteinte avec un compostage industriel qui peut garantir le bon respect du couple temps/température.

d'autres alternatives permettent également de l'atteindre : le compostage électromécanique ou le compostage à air soufflé par exemple.





LE POINT DE VUE DES SYNDICATS DE TRAITEMENT ET DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Parmi les syndicats de traitements et les collectivités de communes que nous avons interviewé, une dizaine ont répondu à notre questionnaire.

Certains ont des plateformes collectives de compostage qui redistribue aux habitants pour leurs plantations non alimentaires (Sycodem).

Certains acceptent les litières végétales pour abonder les plateformes de méthanisation, d'autres acceptent les litières végétales et collectent le tout pour les donner aux plateformes de méthanisation sans qu'aucun retour négatif n'ait jamais eu lieu : c'est le cas du pays de Kaysersberg.

D'autres encore, collectent les litières végétales avec les déchets verts. Certains qui ont confié la collecte à des sous-traitants refusent les litières par risque d'erreur de tri et de confusion avec les litières minérales.

Dans d'autres, les maîtres composteurs sont très réticents à prendre des produits carnés et rangent les litières végétales dans cette catégorie car spontanément les vétérinaires départementaux des DRAF les classent parmi les spans (ce qu'ils ne sont pas).

Le Syctom a accepté le principe d'une expérimentation et la ville de Meudon dans les Hauts de Seine a accepté de faire partie des expérimentés.





POUR CONCLURE



"Les litières pour chat, ce sont 400 000T de déchets, c'est un apport non négligeable. L'Idée est extrêmement intéressante. Il y a un frein psychologique chez les agriculteurs, les habitants. Je suis plus sereine avec les litières végétales, qu'avec les couches car dans les couches il y a un film plastique.

On ne va pas pouvoir continuer de mettre en décharge des déchets, et notamment les déchets organiques. Les contraintes sont parfois de bons moteurs pour évoluer."



QUESTIONS / RÉPONSES

Michele Henot: Bonjour, "Sanitairement, il n'y a aucun risque" pour du compostage industriel, qu'en est-il pour du compostage individuel? Quels risques si compostage domestique (donc sans montée en température?

Réponse de Michael Behnke : nous préconisons le compostage industriel car il y a une hygiénisation. Sinon il ne faut pas utiliser le compost pour un usage alimentaire. Nous avons conçu une plaquette pour les collectivités que vous trouverez à la fin dans un document intitulé "nos ressources".

Alexandre Loison : Est-ce que la litière végétale intègre pas dans son processus de fabrication des additifs (ex : liant ou autre) problématiques ou aucun ingrédient problématique ?

Réponse de Mickael Behnke : Il peut y avoir des produits venant de l'industrie du bois mais en quantité minime. Les liants rajoutés sont naturels et ont même un usage alimentaire comme par exemple pour les glaces.

Alain Ridaoui réagit à la présentation de Christophe Boudet sur l'accès réglementé des points d'apport volontaire: c'est le principe des pavillons de compostage. accès réglementé

Pauline Lauer: "comment équilibrer le compost ? Dans notre refuge, il est trop sec et ne se dégrade pas.

Christophe Boudet et Sylviane Oberlé : pour faire du compost, il faut de l'oxygène, du carbone et de l'azote : il faut donc que les litières soient mélangées à des matières plus visqueuses et liquides.

Nicolas Dubois intervient: En dehors des gains liés à l'économie circulaire avec l'utilisation des déchets de litières végétales, le fait d'encourager les citoyens à ne plus utiliser de la litière minérale permet de baisser drastiquement le poids des déchets (la litière végétale génère au moins 3 fois moins de déchets même si elle n'est pas valorisée et elle brule en incinérateur alors que la litière minérale devient du mâchefer...). C'est donc une première étape très concrète avant même que la filière s'organise pour utiliser le déchet comme matière première.

Simon Durupt : dans la sciure il peut y avoir de l'huile de coupe qui sert à lubrifier les lames :

Réponse de Michael Benhke : nous allons travailler à un label pour des litières végétales de très bonne qualité



COMMISSION DE LA FILIÈRE DES LITIÈRES VÉGÉTALES





PLUS D'INFORMATIONS:

INFOGRAPHIE DU WEBINAIRE DU 5 JUILLET 2023

WWW.CATSFORFUTURE.FR

NOS RESSOURCES





CHEFFE DE PROJET : MARIE-PIERRE MEDOUGA 06 22 78 71 38 PASSEZAUVEGETAL@MP-C.EU